

Un concours de création vidéo sur le Web pour recruter de nouveaux donneurs de moelle osseuse

Du 15 juin au 26 juillet 2009, l'Agence de la biomédecine organise un concours de création vidéo sur le Web pour préparer la semaine nationale de mobilisation pour le don de moelle osseuse. Cette démarche vise à sensibiliser largement au don de moelle osseuse en donnant la parole au public à travers une forme d'expression artistique moderne et accessible. Chaque internaute pourra ainsi apporter sa contribution personnelle à cette grande cause nationale et inciter à l'inscription pour le don de moelle osseuse.

Participer au concours

Toute personne qui le souhaite peut participer au concours de création d'un spot vidéo de 45 secondes destiné à sensibiliser le grand public au don de moelle osseuse et à recruter de nouveaux volontaires au don.

Pour concourir : se connecter au site www.dondemoelleosseuse.fr afin d'accéder à la plateforme Eyeka¹ qui organise ce concours pour l'Agence de la biomédecine.

Les prix du concours

Un « Grand Prix de l'Agence de la biomédecine » et un « Prix du Jury » récompenseront chacun une création. Les lauréats de ces deux prix seront révélés le lundi 14 septembre en ouverture de la 4^{ème} Semaine nationale de mobilisation.

La vidéo qui remportera le « Grand Prix de l'Agence de la biomédecine » sera diffusée en 2^{ème} partie de soirée pendant toute la semaine de mobilisation (du lundi 14 au dimanche 20 septembre) sur France 2 et France O.

La vidéo récompensée par le « Prix du Jury » - composé notamment de l'Agence de la biomédecine et de ses partenaires dans cette campagne - sera diffusée à travers une campagne online.

Le vote du public

Durant cette même semaine de mobilisation, le grand public sera invité à voter sur le site www.dondemoelleosseuse.fr pour sa vidéo préférée parmi l'ensemble des vidéos en compétition. Ce « Prix du Public » sera révélé en ligne le lundi 21 septembre en clôture de la 4^{ème} Semaine nationale de mobilisation.

Le don de moelle osseuse permet de sauver des malades atteints de leucémies ou d'autres maladies graves du sang. Le Registre français des volontaires au don de moelle osseuse (Registre France Greffe de moelle) compte actuellement plus de 165 000 inscrits qui, par cet acte de solidarité, peuvent potentiellement sauver des vies. L'Agence de la biomédecine souhaite que le Registre atteigne le plus rapidement possible 240 000 volontaires au don de moelle osseuse, représentatifs de la diversité de la population française, pour venir en aide à un plus grand nombre de patients.

Rappels sur le don de moelle osseuse

Pour devenir donneur volontaire de moelle osseuse, il faut :

- être en parfaite santé,
- avoir plus de 18 ans et moins de 51 ans lors de l'inscription (même si l'on peut ensuite donner jusqu'à 60 ans)
- accepter de répondre à un entretien médical et faire une prise de sang qui permettra de connaître les « caractéristiques HLA » et d'établir la compatibilité entre le donneur et un malade.

Pour obtenir un formulaire d'inscription au Registre ou pour plus d'information :
0 800 20 22 24 (appel gratuit) - www.dondemoelleosseuse.fr

Contacts Presse

Presse&Papiers

Catherine Gros et Gisèle Calvache

Tél : 01 46 99 69 69

catherine.gros@pressepapiers.fr –
g.calvache@pressepapiers.fr

Agence de la biomédecine

Bénédicte Vincent

Tél : 01 55 93 69 34

presse@biomedecine.fr

¹ La plateforme Eyeka rassemble 50 000 « conso-créatifs » à travers le monde, dont 30 000 Français et 35 000 francophones. Ces internautes de tous horizons et tous sensibles à la création vidéo et aux nouveaux médias sont régulièrement sollicités par Eyeka dans le cadre de concours de création. Tout internaute peut rejoindre la communauté Eyeka en s'inscrivant.